



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 29 - Octobre 2005

du 4 octobre 2005

DRASS des Pays de la Loire

**Nomination de membres du tribunal interrégional
de la tarification sanitaire et sociale de Nantes**

Sommaire

Sommaire	1
1. PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LOIRE.....	2
1.1. Direction régionale des affaires sanitaires et sociales des pays de Loire	2
2005/DRASS/525-Arrêté portant nomination de membres du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Nantes	2

« NOTA : La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil
peut être effectuée sur le site Internet de la Préfecture
(www.seine-maritime.pref.gouv.fr – rubrique recueils des actes administratifs)

1. PREFECTURE DE LA REGION PAYS DE LOIRE

1.1. Direction régionale des affaires sanitaires et sociales des pays de Loire

2005/DRASS/525-Arrêté portant nomination de membres du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Nantes

République Française
PREFECTURE DE LA REGION
PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DES PAYS DE LA LOIRE

**ARRETE N°2005/DRASS/ 525
PORTANT NOMINATION DE MEMBRES DU TRIBUNAL INTERREGIONAL DE
LA TARIFICATION SANITAIRE ET SOCIALE DE NANTES
LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles R.351-1 à R.351-41 et notamment son article R.351-9

VU l'arrêté préfectoral n°2003/DRASS/231 du 12 mars 2003 portant nomination auprès du Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Nantes,

Sur désignation du président du Tribunal administratif de Nantes,
Sur désignation du directeur régional des affaires sanitaires et sociales des Pays de la Loire,
Sur désignation du directeur de la caisse régionale d'assurance maladie des Pays de la Loire,

A R R E T E

Article 1 : L'arrêté préfectoral n°2003/DRASS/231 du 12 mars 2003 est modifié comme suit :

1° Un membre de la cour administrative d'appel ou d'un tribunal administratif du ressort ;

Monsieur Jean-Pierre DUSSUET, premier conseiller au Tribunal

3° Un médecin de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales du siège du tribunal ;

Titulaire : Madame le Dr Brigitte SIMON (sans changement)
Suppléant : Madame le Dr Bénédicte GOHIN-PERIO

7° Représentants d'organismes gestionnaires obligatoires d'assurance maladie ;

Titulaire : Monsieur Pierre-Yves TREHIN (sans changement)
Suppléant : Monsieur Nicolas GERARD

(...).

Le reste sans changement.

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires sanitaires et sociales des Pays de la Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de région des Pays de la Loire, de Bretagne, de Basse-Normandie, de Haute-Normandie et du Centre.

NANTES, le 03 octobre 2005
Signé : Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

Yves COLCOMBET